

# Sommaire

Le mot du Maire .....	p 2
Vie Municipale .....	p 3 à 7
Vie Sociale .....	p 8 à 13
Les Services du Territoire .....	p 14 à 16
Agenda .....	p 17
Rétrospective 2019.....	p 18 et 19

## Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES  
Tél. 02 43 06 44 15

e-mail : mairie.senonnes@wanadoo.fr  
Site web : www.senonnes.com

### Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi et jeudi matin : de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot

## Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :

Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 185 exemplaires :

Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé

www.imprimerie-blin.com

Sous réserve d'erreurs typographiques

Janvier 2020

Dépôt légal en cours.

## LE MOT DU MAIRE

**L'année 2019 vient de se terminer et le mois de janvier est l'occasion des vœux. Les membres du conseil municipal, les agents communaux, administratif et technique, vous offrent par ma voix leurs vœux les meilleurs pour l'année 2020 et vous souhaitent sincèrement la santé pour vous et vos familles, réussite dans vos projets et que notre commune contribue à vous apporter par sa qualité de vie, sa convivialité, son environnement tout le bonheur auquel vous pourriez aspirer en ayant choisi d'y vivre.**

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et aux 4 nouveaux-nés de 2019 qui pourront "garnir" dans quelques temps les bancs de notre école. Nos pensées accompagnent également ceux qui nous ont quitté cette année.

Vous trouverez dans ce bulletin l'actualité de l'année écoulée, les décisions les plus importantes prises lors des différentes réunions de conseil, les comptes-rendus des associations et bon nombre d'informations utiles ainsi que le bulletin intercommunal.

### Bilan de l'année 2019 :

- La carte communale est enfin achevée avec le droit de préempter.
- Création d'un nouveau parking à côté du cimetière.
- Le puits à l'entrée du Centre d'Entraînement a été rénové par l'association du Centre du Patrimoine de Pouancé.
- Depuis le 5 juillet, la gérance du Fair-Play a été reprise par Mme Legoubey Brigitte à qui nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne réussite.
- Le parc éolien "les caves" a été inauguré le 27 septembre dernier : 3 éoliennes ont été implantées sur notre commune.

Le 26 octobre, nous avons mis en place la matinée citoyenne où une vingtaine de personnes sont venues pour l'entretien du cimetière.

Le début des travaux de la fibre optique a débuté le 2 décembre dernier et tout le département de la Mayenne sera raccordé à la fibre fin 2021. L'adressage est en cours et réalisé en partenariat avec la Poste. Une réunion publique se fera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour vous expliquer l'utilité de cette nouvelle adresse pour vous, Senonnais et Senonnaises, qui habitez en campagne. Un courrier de la mairie vous sera adressé prochainement.

L'année 2019 a été l'année de la décision finale pour l'implantation du futur atelier communal. Nous venons de faire le choix du maître d'oeuvre et nous allons déposer la demande de permis de construire en début d'année prochaine.

Aussi, nous voici au terme de notre mandat. Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain auxquelles je souhaite une forte participation citoyenne.

Par ailleurs, je vous fais part de mon intention de me représenter.

D'autres projets ou améliorations se feront lors du prochain mandat en fonction des besoins et des moyens

Je renouvelle pour chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2020.

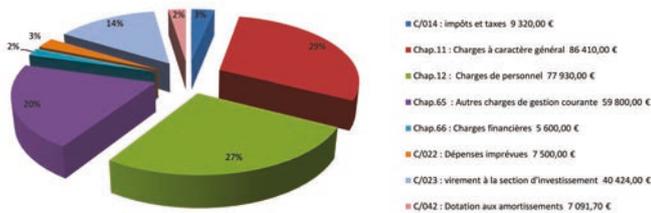
Bonne lecture.

*Le Maire,  
Béatrice Barbé*

## Budget Communal 2019

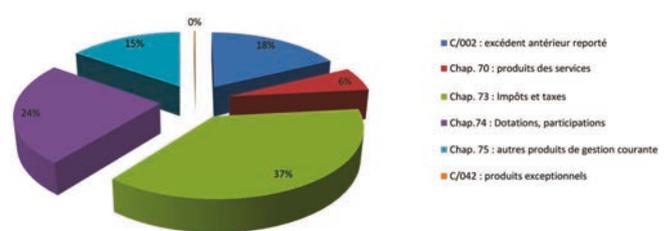
### Dépenses de Fonctionnement

C/014 : impôts et taxes.....	9 320,00 €
Chap.11 : Charges à caractère général.....	86 410,00 €
Chap.12 : Charges de personnel.....	77 930,00 €
Chap.65 : Autres charges de gestion courante.....	59 800,00 €
Chap.66 : Charges financières.....	5 600,00 €
C/022 : Dépenses imprévues.....	7 500,00 €
C/023 : virement à la section d'investissement.....	40 424,00 €
C/042 : Dotation aux amortissements.....	7 091,70 €



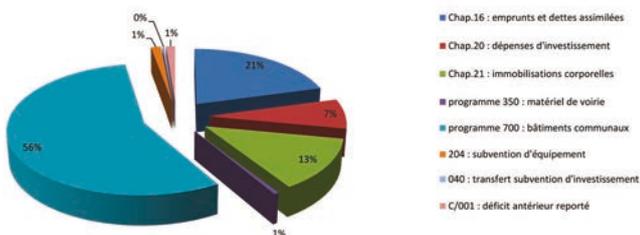
### Recettes de Fonctionnement

C/002 : Excédent antérieur reporté.....	51 899,12 €
Chap. 70 : Produits des services.....	16 770,00 €
Chap. 73 : Impôts et taxes.....	109 547,00 €
Chap.74 : Dotations, participations.....	71 309,00 €
Chap. 75 : Autres produits de gestion courante.....	44 000,00 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels.....	550,58 €



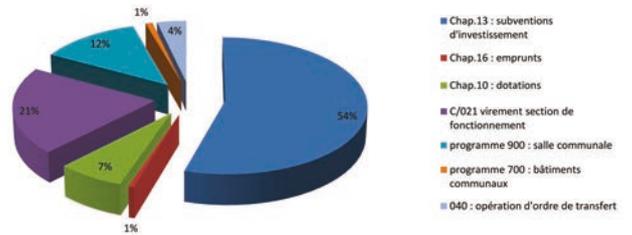
### Dépenses d'Investissement

Chap.16 : Emprunts et dettes assimilées.....	40 500,00 €
Chap.20 : Dépenses d'investissement.....	14 248,00 €
Chap.21 : Immobilisations corporelles.....	25 351,00 €
Programme 350 : matériel de voirie.....	1 000,00 €
Programme 700 : Bâtiments communaux.....	108 957,19 €
204 : Subvention d'équipement.....	2600 €
040 : Transfert subvention d'investissement.....	550,58 €
C/001 : déficit antérieur reporté.....	2 412,97 €



### Recettes d'Investissement

Chap.13 : Subventions d'investissement.....	106 810,75 €
Chap.16 : Emprunts.....	1 200,00 €
Chap.10 : Dotations.....	13 893,29 €
C/021 : Virement section de fonctionnement.....	40 424,00 €
Programme 900 : salle communale.....	24 500,00 €
Programme 700 : bâtiments communaux.....	1 700,00 €
040 : Opération d'ordre de transfert.....	7 091,70 €



## Le conseil municipal

### Le mandat se termine...

Il faut maintenant penser aux élections qui auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Si vous souhaitez vous présenter pour intégrer la nouvelle équipe municipale, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> le Maire ou vous adresser en mairie.

## Les inscriptions sur la liste électorale



The infographic features a French flag at the top left, a sample of a 'CARTE ÉLECTORALE' (electoral card) with the text 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR'. To the right, the word 'INSCRIT(E)' is written in large blue letters with a question mark. Below this, a yellow banner reads 'Pour voter en 2020... Élections municipales'. At the bottom, a blue banner states '... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales. RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉLECTIONS'.

### Pour voter en 2020 :

Inscription ou modification sur les listes jusqu'au 7 février 2020.

Etre âgé de 18 ans minimum.

### L'inscription sur les listes électorales est effectuée sur présentation :

- une pièce d'identité française en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

### Modification à effectuer sur la liste électorale

**Important :** en cas d'un changement d'adresse et/ou de situation sur la liste électorale, vous devez signaler ces modifications à la Mairie au plus tard le 7 février 2020.

## Le PAYFIP

### Mise en place du paiement en ligne début 2020

pour l'encaissement des recettes publiques locales via le site internet de la DGFIP : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

## L'adressage dans notre commune

Une démarche d'adressage a commencé dans notre commune et se terminera en 2020. Celle-ci consiste à créer des adresses normées c'est-à-dire de dénommer les voies ainsi que de numéroter les habitations.

### Cette démarche a pour objectif d'améliorer les services notamment pour :

- la sécurité (intervention des secours...)
- l'acheminement des courriers et des colis
- garantir l'accès au très haut débit à tous

**Nouvelle dénomination des voies et numérotation des habitations**

Le choix de numérotation métrique a été validé. Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Ce système permet d'intercaler d'autres numéros sans modifier la numérotation existante.

Votre boîte aux lettres devra donc être mise en limite de propriété privée par rapport à la voie publique car la plaque de numérotation sera fixée sur celle-ci. L'agent communal effectuera l'installation de ces plaques. Vous serez informé de la date à laquelle la pose sera faite. Vous devrez ensuite informer les différents organismes de cette nouvelle dénomination.

Cet adressage ne concerne que les habitations hors bourg.

## Activité Municipale 2019

Neuf réunions ordinaires, les réunions régulières du Maire avec les adjoints et les réunions de commissions ont assuré la gestion des affaires courantes, du budget et de la mise en œuvre des projets communaux.

(Les comptes rendus officiels et complets sont consultables sur le site internet : [senonnes.com](http://senonnes.com) et en Mairie sur demande au secrétariat)

### 1/ Le 31 janvier 2019

- Acquisition d'une parcelle de 40m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Luissier
- Finances locales :
  - Demande aide au financement d'une classe de neige de l'école de Congrier
- Schéma Vélo Départemental :
  - Validation du tracé sur la commune
- Environnement :
  - Avis sur Enquête publique du Parc Eolien de la Grande Lande (La Selle Craonnaise-St Michel La Roë)
- Divers :
  - Annonce Job Dating de la Com Com du Pays de Craon par une banderole au rond point du Cergo
  - Reprise du Fair Play : intervention de Mr Gendry vice Pt de la Communauté de Communes
  - Classement prioritaire des investissements communaux
  - Pacte territorial de la filière hippique
  - Courrier de Mr et Mme Colas relatif au projet d'entrepôt communal

### 2/ Le 5 mars 2019

- Reprise du commerce multi-services "Le Fair Play"
- Personnel Communal :
  - Mise en place d'un règlement intérieur
- Le Foyer Iliade Habitat Jeunes André Baslé :
  - Intervention de Mme Boivin Directrice de L'Iliade Habitat Jeunes
- Projet de nouveau lotissement
- Elagage : en vue du passage des câbles pour le très haut débit
- Projet de nouvel entrepôt communal
- Divers :
  - Acquisition d'une étuve pour l'espace de convivialité
  - Permanence inscription sur les Listes électorales européennes
  - Tableau d'honneur des combattants 14/18 dans l'église

### 3/ Le 9 avril 2019

- Finances locales :
  - Affectation des résultats constatés sur le budget principal 2018
  - Taux d'imposition des taxes locales 2019
  - Vote du budget primitif 2019
- Nouveaux buts pour le terrain de foot
- Nouveau lotissement :
  - Choix du cabinet d'étude du projet
- Divers :
  - Sentier pour les enfants entre l'école et la cantine au Foyer

### 4/ Le 23 mai 2019

- Droit de préemption :
  - Décision quant-aux parcelles concernées pour mener à bien la politique communale
- Finances locales :
  - Décision modificative n°1 du budget principal
  - Fond de concours : pour investissement communal 2019
- Divers :
  - Remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6ème
  - Visite du parc éolien des caves par les enfants de l'école
  - Mise en sécurité de l'aire de jeux

### 5/ Le 25 juillet 2019

- Déclassement de chemins ruraux
- Personnel communal :

- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- Fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de Craon :
  - Fixation du nombre de délégués et de la répartition des sièges
- Finances locales :
  - Affectation du résultat du budget communal 2019
  - Décision modificative n°1 du budget lotissement
  - Révision des tarifs de cantine scolaire 2019 – 2020
- Divers
  - Projet d'entrepôt communal
  - Participation à la lutte contre le frelon asiatique

### 6/ Le 12 septembre 2019

- Indemnité de gardiennage de l'église 2019
- Taxe et redevance – licence VI pour le "Fair Play"
- Projet du futur entrepôt des services techniques
- Bilan de la cantine scolaire 2018 - 2019

### 7/ Le 17 octobre 2019

- Personnel communal :
  - Création du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Craon
- Adressage :
  - Nommage et numérotage en vue de l'installation de la fibre optique pour l'accès au Très Haut Débit
  - Approbation de la dénomination des voies
- Agrandissement du parking de l'école
- Illumination du bourg pour les fêtes de fin d'année :
  - Location d'une nacelle
- Déclassement de chemins ruraux relevant du domaine public
- Logements communaux :
  - Travaux suite à dégâts des eaux au 3 place de l'église

### 8/ Le 28 novembre 2019

- Commande publique :
  - choix du maître d'œuvre pour la construction de l'entrepôt communal destiné aux services techniques : SARL HACQUES-CHAINEAU de l'Huisserie
- Domaine et patrimoine :
  - Lancement de la procédure de la cession de deux chemins ruraux (chemins n° 5 et 6)
- Finances locales :
  - sollicitation de demande de subvention DETR pour les travaux de restauration du clocher de l'église
- Domaine de compétences par thèmes :
  - Enseignement : demande de la commune de la Guerche de Bretagne pour participation financière aux frais de scolarité pour deux élèves de Senonnes
  - Voirie : marquage au sol à refaire
  - Allée cavalière : achat et pose d'un portail d'accès à l'hippodrome via la rue de l'hippodrome.
  - Commission Répertoire Electoral Unique : prochaine commission le 24 février 2020
  - Vœux du Maire : 24 janvier 2020 à 20h à la salle communale

### 9/ Le 19 décembre 2019

- Décision modificative du budget "Lotissement"
- Mise en place du paiement en ligne PAYFIP
- Rapport d'activité de la CLECT

## Nos parlementaires



### LETTRÉ D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne - Conseillère Générale

Madame, Monsieur,

À l'occasion de l'Assemblée générale des maires, il m'a été demandé de répondre en quelques minutes à la question suivante : "Quel élu demain ?".

À cette question épineuse à quelques encablures des élections municipales, je pouvais choisir un discours conventionnel, à la fois institutionnel et technique. J'ai préféré surprendre, "casser les codes", en m'inspirant de la symbolique des animaux.

Parce que même si l'engagement dans la vie publique est au départ un mouvement citoyen et altruiste, il n'en demeure pas moins qu'au vu des exigences de nos concitoyens et de notre environnement, des contraintes qui gonflent plus vite que nos moyens, l'élu doit rassembler un grand nombre de qualités, ou en tous les cas, éviter certains défauts ! Voici donc ma réponse :

En toutes circonstances et de surcroît en période électorale, l'élu devra montrer l'agilité et la rapidité du **puma**, la force et la sagesse de l'**ours**, parfois la ruse et l'intelligence du **renard**. Il évitera l'orgueil du **paon**, l'entêtement de l'**âne** et la naïveté du **mouton**. Il devra bien s'entourer, pour tout dire ne pas avoir un caractère de **chien** mais privilégier sa fidélité ! Il s'inspirera des **fourmis**, ou éventuellement des **abeilles** pour produire un travail qui désormais se déclinera de matière collective, participative, collaborative. À l'heure du numérique, il maniera la **souris** avec dextérité et tissera sa toile d'**araignée** sur les réseaux sociaux. Pour espérer être le bâtisseur **castor** que tous ses concitoyens attendent, il devra montrer les qualités d'épargnant d'un **écureuil**, afin d'engranger les subventions plutôt que de prendre les contribuables pour des **pigeons**...

Il lui faudra aussi une carapace de **tortue** pour éviter la lâcheté des **corbeaux**, qui ne manqueront pas de lui écrire anonymement au cours de son mandat.

Une mémoire d'**éléphant** lui sera utile pour construire et pour défendre ses dossiers. L'adaptation au changement du **papillon** et la capacité de renaissance du **phénix** seront des qualités indispensables. Sur le plancher des **vaches**, dans le pays de normes prolifiques et de l'administration tatillonne, il gardera la légèreté de la **gazelle** tout en avançant à pas de **loup**.

Attention, il évitera de courir deux **lièvres** à la fois, il ne cherchera pas en permanence la petite bête, il avalera parfois des **couleuvres** mais il saura reprendre le **taureau** par les cornes, il sera **fine-mouche** et montrera qu'il est gai comme un **pinson** !

Vous l'avez compris, je vous ai mis la **puce** à l'oreille : les **poules** auront des dents quand les élus ressembleront à cet animal imaginaire !

Jean de la Fontaine se servait des animaux pour instruire les hommes. Dans une de ses fables, il conclut par ces mots "à l'œuvre on connaît l'artisan".

Je terminerai donc en disant "dans l'action on reconnaît l'élu !".

Rien n'interdit de traiter un sujet très sérieux de façon illustrée. En empruntant des détours, en l'occurrence ici l'animal, on suggère en amusant, on prolonge la pensée sans l'ennuyer. En revanche, mon message est clair : pas si facile d'être un élu, demain !

C'est la raison pour laquelle je salue sincèrement celles et ceux qui terminent leur mandat dans nos communes. Leur implication afin d'améliorer la vie de nos concitoyens nous oblige.

Je souhaite bonne chance à celles et ceux qui s'engageront pour les prochaines années. Nos territoires ont besoin de bonnes volontés qui ne doutent pas de l'avenir !

Bonne et heureuse année à chacune et chacun des habitants de nos villages, santé et joie familiale !

Elisabeth Doineau



### GÉRALDINE BANNIER

Députée Mayenne (2<sup>ème</sup> circonscription)

#### Permanence parlementaire :

8 avenue Razilly - 53200 Château-Gontier  
stephanie.garot@clb-an.fr  
Tél. 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91

Le lundi : 14h30-18h30 / Le mercredi : 14h-17h / Le jeudi : 9h-12h30

## Le point "collecte des déchets"

### Des incivilités sont toujours à l'ordre du jour !

En effet, cet endroit ressemble souvent plus à une mini décharge qu'à un point tri.

Les messages d'informations régulièrement délivrés ne sont pas entendus. Que faire ? **Chacun doit se sentir responsable.**

Le nettoyage de ces dépôts de poubelles nécessite des heures de travail pour l'agent communal. C'est donc un coût financier pour la commune.

Un grand merci à tous les habitants qui font consciencieusement l'effort de trier leurs déchets ou d'en produire le moins possible et qui n'ont pas à subir les conséquences de comportements inappropriés.



## Travaux effectués et en projets

### TRAVAUX EFFECTUÉS

- L'aménagement paysager (plantation d'arbres) de la **salle communale** a été réalisé avec création d'un **terrain de boules**.



- **Les buts du terrain de foot** n'étant plus conformes aux normes de sécurité, ont été remplacés.

- **Deux parkings :** près du cimetière (création de parking) et devant l'école (agrandissement)



### PROJETS DE TRAVAUX

- **Clocher de l'église**

La demande de subvention est déposée pour les travaux de la rénovation du clocher dans l'objectif d'en assurer sa pérennité et la sécurité des personnes.

- **Atelier communal :**

La réalisation d'un entrepôt communal est prévue courant 2020. La première étape administrative est validée. L'implantation est fixée sur le terrain communal près de la salle où se trouve actuellement la table de ping-pong.

## État civil

### Tarifs de location de la salle communale

Tarifs Grande Salle	Commune	Hors commune
Journée jusqu'à 2 heures du matin.....	140,00 €	170,00 €
Week-end .....	200,00 €	240,00 €
Saint Sylvestre .....	200,00 €	240,00 €
Vin d'honneur .....	50,00 €	60,00 €
(manifestations, mariage, sépulture...)		

Forfait chauffage .....30,00 €  
(du 15 octobre au 15 avril)

Location vaisselle.....0,50 €

Forfait horaire ménage .....30,00 €

Activités sportives cotisation annuelle.....100,00 €

Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux .....400,00 €

Acompte et assurance .....30% à la réservation  
+ attestation d'assurance

Tarifs Petite Salle	Commune	Hors commune
réservée en semaine aux réunions		
Du lundi au vendredi inclus .....	35,00 €	45,00 €
Week-end .....	35,00 €	45,00 €
Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril).....	15,00 €	
Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux .....	100,00 €	
Acompte et assurance.....	30% à la réservation	
	+ attestation d'assurance	



### Naissances

**4 naissances dont :**

**BÍRLAN Alessia, Stefania, Andréa :**

31 décembre - Senonnes (53)

**MENNEREUIL Rayan, David, Dominique :**

31 juillet - Châteaubriant (44)



### Mariage

**BOULTAREAU Geoffroy, Benoît, Joseph**

**et GICQUEAU Marion, Martine, Marie-Josèphe**

07 septembre - Senonnes (53)



### Décès

**LIZE Marie :** 9 janvier

**MIDDLETON Franck, James :**

01 avril - Renazé (53)

**BARBÉ Annick :** 9 avril

**ROBERT Yvonne :** 11 juillet

**FOUILLET Marie-Thérèse :** 31 août

## Ses commerces

- Le Cosy : salon de coiffure - Tél. 02 43 12 33 95
- Westracing : la sellerie - Tél. 02 43 12 33 96
- L'Atelier De Ellie : bijouterie - Tél. 06 76 27 39 55



Le Cosy



Westracing



L'Atelier De Ellie



### - Le Fair Play

28, rue Jean Boby - 53390 Senonnes  
Tél. 02 43 70 29 77

Brigitte Legoubey, ancienne commerçante en Normandie, a repris le bar PMU fin juin. Elle s'occupe également du dépôt de pain alimenté par la boulangerie de Congrier et du point poste.

### Horaires :

Lundi : 8h-20h30

Mardi, vendredi, samedi : 8h-01h

Mercredi : 8h-14h

Jeudi : fermé

Dimanche : 8h-15h30 / 18h-21h

## Un gîte de groupes

Bienvenue à la GREZ  
La Grez 53390 SENONNES  
Tél. 02 99 47 80 02  
06 83 21 94 06



## Iliade - Résidence Habitat Jeunes André Baslé

Président : Vincent Saulnier

Directrice : Caroline Boivin

3, square de l'Éperon  
53390 Senonnes

Tél. 02 43 07 27 58 ou 06 71 95 33 02  
accompagnement49@iliade.asso.fr

Restaurant :

du lundi au vendredi de 12h à 14h

### 51 logements

- Studios équipés (de 13 à 26m<sup>2</sup>)
- Logements meublés avec sanitaires et salle de bain, prise téléphone et TV
- Accès internet payant dans les logements, wifi gratuit dans les espaces collectifs
- Cuisine collective dans chaque bâtiment
- Restauration en self service



## École Notre Dame de Pontmain



2, RUE DE L'HIPPODROME  
53390 SENONNES  
Tél. 02 43 06 80 57  
ecolesenonnes53@orange.fr  
site internet : ecole-senonnes.fr

44 élèves inscrits, 30 familles.

Classe de maternelle-CP : Anne Barbé et Nathalie Madeline,  
ASEM - 4 TPS, 7 PS, 5 MS, 5 GS, 6 CP.

Classe de CE-CM : Jocelyne Meignan - 6 CE1, 6 CE2, 3  
CM1, 2 CM2

Cette année, l'école construit une salle multi-fonctions  
à la place de l'ancien théâtre.

Elle sera fonctionnelle en février 2020.

D'où le thème de l'année : **"Quel chantier !"**



Des travaux qui avancent bien !



Les enfants de l'année 2019-2020



Partage de la galette avec des jeunes de la résidence André Ballée



Trophée des champions orchestré par Bernard Gilier

### DATES À RETENIR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE :

- Samedi 7 mars 2020 : Chant choral avec les écoles du réseau de Craon - Salle du Mûrier à Craon
- Vendredi 15 mai 2020 : Portes ouvertes - 16h30-19h
- Samedi 16 mai 2020 : Concours de palets et repas
- Samedi 20 juin 2020 : Fête de fin d'année



Initiation échecs de la GS au CM2



Séances de musique avec Franck, d'origine



Portes Ouvertes autour du thème "C'est dans ma nature"



Cloilde Delacroix illustratrice pour enfants



Activité voile à la Rincerie

A.P.E.L. Association des Parents d'Élèves  
Présidée par Aurélie Cocard. Cette association organise diverses manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques.

O.G.E.C. Organisme de Gestion des Écoles Catholiques  
Présidé par Céline David. Cette association s'occupe de la gestion financière de l'école et est indispensable à son bon fonctionnement.

## Assistantes maternelles

ISABELLE ET NATHALIE poursuivent leurs rencontres !

LEBORDAIS Isabelle : 02 43 06 83 33 / 06 71 30 41 15

PLANTÉ Nathalie : 07 82 73 24 26



Cette année encore, nous avons reconduit nos rencontres deux fois par mois pour diverses activités, partager les repas et fêter les anniversaires des enfants.

Nous participons aux animations du RAM (Relais Assistantes Maternelles) qui nous sont proposées à la salle communale tous les quinze jours.

**En fonction des séances, les enfants peuvent découvrir :**

- jeux multiples
- éveil musical (chant, manipulation d'instruments de musique...)
- psychomotricité

Ces deux dernières activités sont animés par des professionnels.

Nous avons assisté aux olympiades et aux portes ouvertes de l'école qui nous avait invités, ce qui permet aux enfants de découvrir l'école et de passer un moment avec les plus grands.

Il y a quelque temps déjà, nous avons proposé à Jocelyne qui est garde d'enfants à domicile sur Senonnes de se joindre à nous lors de nos rencontres, elle a accepté notre proposition, elle participe donc avec nous aux activités.

Pour 2020, nous avons le projet d'emmener les enfants visiter une ferme pédagogique.

**Nous remercions les parents qui nous confient leurs enfants et vous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2020.**

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Boby - 53390 Senonnes

Tél. 02 43 06 96 59

Forte de mes 23 ans d'expérience, j'accueille vos enfants de 0 à 6 ans (périscolaires compris) du lundi au samedi.

Je propose des activités d'éveil ainsi qu'un soutien et une aide aux devoirs pour les plus grands. J'accueille également en cas de nécessité (dépannage, soirée...) mais aussi en horaires atypiques dans un cadre serein et convivial.

La maison se situe à 300 mètres de l'école à pied et possède un grand jardin.

Tous les enfants sont les bienvenus.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements et pour toutes demandes (places disponibles).

Au plaisir de vous accueillir !

**Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020.**



## Relais Petite Enfance

Pôle Action Sociale

8, rue d'Anjou - St-Aignan-sur-Roë

Tél. 02 43 07 15 32 ou 07 88 07 15 15



Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'informations, de rencontres, et d'échanges au service des parents, futurs parents et des assistantes maternelles qui accueillent les enfants de 2 mois à quatre ans.



## CALENDRIER 2019

De janvier à juin 2020 - de 9h30 à 11h30

Salle des fêtes - SENONNES

Mardi 14 janvier      Mardi 28 janvier

Mardi 11 février      Mardi 10 mars

Mardi 24 mars (psychomotricité)

Mardi 7 avril      Mardi 5 mai

Mardi 19 mai      Mardi 2 juin (éveil musical)

Mardi 16 juin      Mardi 30 juin

## Anciens combattants de Senonnes AFN



Le 1<sup>er</sup> mars 2019 en présence de Mme le Maire, les anciens combattants sont venus payer leurs cotisations. Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

### Activités en 2019 :

- **Cérémonie du 8 mai 2019** : dépôt aux monuments, lecture de la lettre de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants puis participation à la cérémonie du Canton à Brains sur les Marches suivie d'un vin d'honneur.
- **Cérémonie du 11 novembre à 10 heures à Senonnes** : dépôt de gerbe puis lecture par un adjoint de la lettre de la secrétaire d'état aux anciens combattants puis cérémonie à Congrier avec vin d'honneur.
- **Cérémonie du dimanche 8 décembre 2019** : pour marquer la fin de la guerre d'Algérie une cérémonie a eu lieu à la Roë suivie d'un vin d'honneur. Celle-ci a clôturé les cérémonies de l'année 2019.

*Le Président,  
Raymond Godde*

## Théâtre de l'Arrière-Cour

### Troupe de Senonnes/St Erblon



Après une année d'écriture, "l'Arrière-Cour" est heureuse de vous retrouver avec sa nouvelle pièce écrite et mise en scène par la troupe, intitulée "Label"Tour" !

L'histoire d'un village sera au centre de cette comédie en 3 actes, où se mêleront commérages et rivalités entre habitants, qui ont plus d'un tour dans leur sac !

Si vous avez envie de rire avec nous, rejoignez-nous à la Salle de l'Orion située à la Selle-Craonnaise aux dates suivantes :

- Vend. 31 janvier 2020 à 20h30
- Dim. 2 février 2020 à 14h30
- Sam. 8 février 2020 à 20h30
- Sam. 1<sup>er</sup> février 2020 à 20h30
- Vend. 7 février 2020 à 20h30
- Dim. 9 février 2020 à 14h30

Uniquement sur réservation. N'hésitez pas à prendre vos places au 02 43 06 81 48 à partir du 6 janvier 2020 !

*Théâtralement vôtre,  
La troupe de l'Arrière-Cour*

## Club de l'Amitié

Au cours de l'année 2019 nous avons eu la possibilité de nous réunir plusieurs fois :

### Le 15 février :

Réunion du bureau afin de prévoir :

- l'Assemblée Générale ;
- le repas du club ;
- le voyage annuel

### Le 14 mars :

Assemblée générale

### Le 27 mars :

Repas du club au foyer

### Le 28 mars :

Rencontre inter club à Senonnes

### Le 6 mai :

Voyage avec les AFN d'Eancé-en-Nord Ille-et-Vilaine  
Savoir-faire breton, visite d'un sabotier, d'une cidrerie et découverte de la mytiliculture et pêches traditionnelles en Baie du Mont Saint-Michel.



## Le comité des fêtes



Le comité des fêtes renouvellera sa soirée villageoise le **samedi 4 juillet 2020** sur l'hippodrome.

Nous vous attendons nombreux afin que celle-ci se passe dans la joie et la bonne humeur.

*Le Président,  
Yannick Burban*



## C.E.R.G.O.

### **La tendance positive en matière de nombre de chevaux à l'entraînement constatée sur les 4 derniers mois de l'année 2018 s'est confirmée tout au long de l'année 2019.**

Au 30 novembre 2019, l'amélioration est de + 14,21%, soit une augmentation moyenne de 69 chevaux recensés à France Galop.

Le mois le plus fort a été le mois d'octobre avec 628 chevaux en moyenne sur le mois, en octobre 2018, la moyenne était de 553, soit une différence de 75 chevaux.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2019, nous avons encore 484 chevaux de déclarés à l'entraînement à France Galop.

Forts de cette progression significative, nous pouvons envisager l'avenir du CERGO avec un peu plus d'optimisme et commencer à travailler sur le dossier de rénovation progressive de nos pistes, ce qui apparaît très urgent. Les représentants des entraîneurs à notre conseil d'administration ont fortement insisté sur la nécessité impérieuse de procéder à cette rénovation. Il faut noter que la tendance à la baisse amorcée depuis fin 2016 ne nous permettait pas d'apporter la preuve de notre capacité à rembourser les emprunts correspondant à notre part d'autofinancement. Que ce soit pour nos institutions hippiques, les conseils régionaux et départementaux, nous devons présenter toutes les garanties d'avenir pour obtenir des subventions.

La direction du Centre, avec la collaboration des entraîneurs, travaillent activement sur le dossier qui sera présenté dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Suite aux dernières élections, les représentants des entraîneurs au conseil d'administration sont Adrien FOUASSIER, Eric LERAY et Patrick MONFORT. Les représentants aux réunions techniques sont, Florent MONNIER, Alain COUETIL, Adrien LACOMBE et Laurent VIEL.

Nous comptons aujourd'hui, 32 entraîneurs sur notre Centre d'entraînement, dont 3 permis d'entraîner.

### **En 2019, nous avons enregistré :**

- 4 arrivées de nouveaux entraîneurs, Adrien FOUASSIER, Johanna Frances HUGUES, Céline CROUZET et Luigi MACELI,

- 3 départs, Jean Raymond BRETON, Jean François DOUCET et Ferdy MURPHY.

Nous rappelons à nos entraîneurs combien il est important de respecter les règles internes de fonctionnement du Centre, il y va de la sécurité de tous.

Merci au personnel d'entretien des pistes qui s'applique chaque jour à offrir un outil le plus performant possible et ce malgré la météo et le vieillissement de nos pistes.

Nous saluons au passage toute l'équipe de bénévoles qui a réactivé la journée du Senonnathlon qui a eu lieu le 24 juillet 2019 sur l'hippodrome des Senonnettes. Les nombreux participants ont apprécié cette journée "sportive" et festive dont l'organisation a été accompagnée par des fournisseurs et associations sponsors. Le comité d'organisation les remercie pour leur générosité.

Le rendez-vous semble dores et déjà pris pour 2020.

### **Bonne et heureuse année 2020.**

*Le Président,  
Daniel THEARD  
et les Membres du Conseil d'Administration*

## Société des Courses de Senonnes-Pouancé

Nous avons réussi à maintenir notre nombre de Sociétaires à 101 pour l'année 2019, dont 42 bénévoles et seulement 6 entraîneurs du CERGO.

Nous adressons un grand merci à l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien et tout particulièrement à nos nombreux bénévoles sociétaires.

Contrairement à l'année 2018, nous avons pu courir nos 6 réunions de courses qui étaient prévues au calendrier et aussi la réunion de Amateurs de Trot organisée par l'Union Nationale de Amateurs de Trot de l'Ouest.

Nous avons définitivement perdu le bénéfice d'une réunion MINI PREMIUM au cours de laquelle 4 courses étaient PREMIUM et retransmise en direct sur la chaîne EQUIDIA.

Pour la seconde fois, nous avons eu une réunion complètement PREMIUM bien que le Galop Tour Inter-régional ait été supprimé.

Suite à la décision du Président de France Galop, Edouard De ROTHSCHILD, la subvention de la Mini PREMIUM nous a quand même été versée pour 2019.

Nous avons eu 47 courses en 6 réunions, dont 39 courses P.M.H. et 8 courses PREMIUM. 553 chevaux ont participé à ces épreuves, 245 en plat, 128 en haies, 31 en cross et 149 en trot, ce qui fait une moyenne de 11,3 chevaux par course, soit une légère baisse de 1,03% par rapport à 2018.

Sur les 404 chevaux participant aux courses de galop, 144 ont été des chevaux entraînés à Senonnes, soit 36% pour 33% en 2018. Ce nombre important de chevaux provenant du CERGO nous permet de conserver un bon niveau de nombre de partants.

Cette forte participation de nos entraîneurs de SENONNES contribue à encourager notre institution France Galop ainsi que le PMU à favoriser l'organisation de réunions PREMIUM à SENONNES. Plus il y a de partants plus les enjeux PMU sont importants.

La mise à disposition de la piste de l'hippodrome pour le CERGO constitue un juste retour de la forte participation des

entraîneurs lors de nos réunions de courses de Galop.

Nous avons maintenant deux entraîneurs au sein de notre conseil d'Administration, Florent MONNIER et Éric LERAY qui ont été élus Vice-Présidents.

Notre premier Concours Complet d'Equitation s'est déroulé le Dimanche 23 juin 2019, les retours de satisfaction sont nombreux, nous avons décidé de le renouveler pour 2020. Il faut souligner la forte implication de notre équipe de bénévoles emmenée par Nicolas JEGU, ils ont fait un travail remarquable et méritent d'être félicités.

### Notre calendrier 2020

De nouveau, une première à SENONNES-POUANCE, nous aurons 3 réunions entièrement PREMIUM en 2020 sur les 6 que nous organisons, soit 50%.

#### Samedi 25 avril 2020 :

Journée des enfants - Arène Evènements - Tous au paquodrome

Soirée des bénévoles et remise récompenses aux 2 cavaliers vainqueurs et du trophée Philippe MONNIER à Adrien FOUASSIER

#### Samedi 25 avril 2020 :

Réunion PREMIUM, début des opérations 11 heures.

Journée en partenariat avec l'ILIADE, le CERGO, la Mairie de Senonnes

#### Dimanche 3 mai 2020 :

Course au trot attelé des Entraîneurs de Galop - Prix Philippe MONNIER

#### Vendredi 15 mai 2020 :

Fête du Cheval organisée par l'Association Culture et Loisirs

#### Jedi 28 mai 2020 :

Concours Modèles et allures organisée par les élèves de la M.F.R. de POUANCE

#### Dimanche 21 juin 2020 :

Concours Complet d'Equitation (C.C.E.)

#### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

Réunion PREMIUM, début des opérations 16 heures 15.

#### Samedi 11 juillet 2020 :

Réunion PREMIUM, début des opérations 16 heures 45.

Journée des sponsors

Courses des cavaliers d'entraînement.

#### Dimanche 25 octobre juillet 2020 :

Réunion PMH, début des opérations à 13 heures 30.

Notre traditionnelle course des Entraîneurs de Galop au trot attelé s'est déroulée à l'occasion de la réunion Amateurs du samedi 1er juin 2019, c'est Adrien FOUASSIER qui a remporté cette épreuve avec un cheval entraîné par Christian BAZIRE.

Le trophée Philippe MONNIER sera remis à l'heureux vainqueur lors de la soirée du 25 avril 2020 en présence de Monsieur Christian BAZIRE.

Pour la deuxième année, ont été organisées deux courses réservées aux cavaliers d'entraînement, les récompenses seront également remises lors de notre soirée du 25 avril 2020.

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le vendredi 25 février 2020 à 20 h, salle communale MCL de POUANCÉ.

Merci à tous nos fidèles sponsors et à tous les nouveaux que nous avons accueillis en 2019, aux Municipalités de SENONNES et POUANCE, au Conseil Général de la Mayenne et au Syndicat Mixte du Pays de CRAON qui nous aident chaque année.

Un grand merci également à tous nos bénévoles qui oeuvrent pour notre Association.

**Bonne et heureuse année 2020.**

*Le Président,  
Daniel THEARD  
et les Membres du Conseil  
d'Administration*

## Association du Service de Maintien à Domicile (ASMAD)



L'Association ASMAD gère un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 80 places :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus

- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Elle intervient sur les 37 communes du Pays de Craon. Pour les Personnes adultes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.



**Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.**

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des **soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels**. Les infirmières et l'ergothérapeute du SSIAD évaluent les besoins, les ajustent et coordonnent avec la personne accompagnée, sa famille et les intervenants extérieurs.

La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.



### EMSA

Depuis 2013, une **Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement** (infirmière, ergothérapeute et assistantes de soins en gérontologie) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce ou modéré de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.



### SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, afin de mieux coordonner les interventions en réponse aux besoins des personnes accompagnées.

Ce projet est porté par l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Ballots, Cossé-le-vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint-Aignan-sur-Roë.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

70, rue Lavoisier - 53230 Cossé le Vivien

Tél. 02 43 98 94 33

E-mail : [asmad53@wanadoo.fr](mailto:asmad53@wanadoo.fr)

## ADMR



**pour tous,  
toute la vie,  
partout**

**Saint-Aignan-sur-Roë**

- Brains-sur-les-Marches
- Fontaine-Couverte
- La Roë
- La Rouaudière
- Saint-Aignan-sur-Roë
- Saint-Erblon
- Saint-Michel-de-la-Roë
- La Selle-Craonnaise
- Senonnes



Votre référent local sur la commune de Senonnes : Marie-Jo BUCQUET (02 43 06 75 30)

**02 43 07 45 94 - [staignan.admr53@wanadoo.fr](mailto:staignan.admr53@wanadoo.fr)**

Retrouvez plus d'informations sur [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)



ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP



ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON



ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ



SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

## | L'Épicerie sociale

Chaque année en France, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées. Au niveau mondial, l'ONU a calculé que 14% des denrées consommables sont perdues entre le producteur et la vente au détail. Une situation difficile à accepter pour ceux qui luttent au quotidien contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre dernier, transposée en France en Journée contre le gaspillage alimentaire, Jacques BAILET, président de la fédération des Banques alimentaires, a expliqué la nécessaire action de son association, et a lancé un appel pour disposer de plus de moyens. *"Ces denrées existent. Il faut aller les prendre. C'est ce qu'on fait tous les matins. Mais il faut des gros moyens. Il faut des bénévoles, il faut des moyens financiers."* (Lutte contre la précarité alimentaire : *"On a besoin de toutes les bonnes volontés"*). Emission de radio. Par Rémi Duchemin. Le 16 octobre 2019. Europe 1.

C'est à ce défi que les bénévoles de l'épicerie sociale "Le Pélican" tentent de répondre depuis près de 14 ans :

- Ponctuellement, en participant à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Cette année, elle se déroulait les 29 et 30 novembre 2019 (NDLR : à l'heure où l'on écrit l'article, les poids des denrées collectées ne sont pas connus).



Le ravitaillement du jeudi

- Régulièrement, en intervenant à toutes les étapes du fonctionnement de l'épicerie sociale : collecte et transport des denrées, mise en rayon, distribution...

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.  
Si vous êtes intéressé, merci de contacter  
Noëlle BILHEUX : 02 43 06 54 34 / Maryse BEYER : 06 72 41 59 42

Leur engagement est sans faille, et nous tenons à TOUS les remercier !

L'épicerie sociale c'est aussi la collaboration avec de nombreux acteurs engagés sur le sujet de la précarité alimentaire tels que la banque alimentaire, l'ESAT du Ponceau, les communes du territoire, la communauté de communes du pays de Craon,...

Cette année, nous tenons tout particulièrement à saluer l'engagement du centre intercommunal d'action sociale de Craon, qui grâce à leur aide humaine, matérielle et financière contribue pleinement au fonctionnement du pélican.

**"Tout seul on va plus vite, Ensemble, on va plus loin."**

**Pour rappel :** Le Pélican est ouvert tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h à 18h. Les personnes et /ou les familles sont préalablement orientées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Mayenne. En contrepartie d'une participation financière (10% du prix réel des denrées), elles accèdent à des produits variés et de qualité et peuvent retrouver ainsi une sécurité alimentaire.

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu : ancienne trésorerie,  
Rue Pierre Boisramé - 53390  
Saint-Aignan-sur-Roë  
asso.pelican@orange.fr  
Tél. 02 43 06 14 18



## | Relais Santé Bien-être

**Des élus référents « santé » dans les 37 communes du Pays de Craon.**

Depuis 2018, un élu référent "santé" a été désigné dans chaque conseil municipal des 37 communes du Pays de Craon.

Proche des habitants, ils ont pour vocation de recueillir leurs besoins, leurs idées en matière de santé et de bien-être. *"Nous souhaitons connaître les problématiques que certains peuvent vivre au quotidien. Puis, nous les relayerons auprès du service santé de la Communauté de Communes ou de l'association Relais Santé Bien-être"* précise un élu référent. En effet, ces transmissions aident ensuite à cibler les thématiques prioritaires à travailler avec les partenaires. L'objectif est bien de favoriser le mieux-être de chacun. *"Nous sommes également un relais d'information."* Les actions de prévention et de promotion à la santé menées sur le territoire tels que les conférences, les ateliers thématiques, les théâtres forum... sont mieux communiqués dans les communes auprès des habitants.

**L'association relais santé bien-être, des habitants acteurs de la santé**

Composée d'habitants du Pays de Craon, L'association a pour objectifs de **promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.**

Elle a pour missions la mise en place d'actions de prévention auprès du grand public, par exemple sur les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique, et de créer du lien avec les professionnels de santé.

Elle est également un relais pour identifier les besoins des habitants. Pour cela, elle s'appuie sur les élus référents santé communaux.

Contact :  
Brigitte DALIBON, Joël TRAINÉAU, Jean-Pierre BOUVET  
animation.sante@paysdecraon.fr / 07 85 51 53 43



Animation autour d'un vélo smoothie à la foire expo de Craon



L'accueil et la confidentialité évalués auprès des usagers du pôle santé par l'association Relais santé bien-être



## Lutte contre les cambriolages

La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération "**tranquillité vacances**". Cette offre totalement gratuite est également valable pour les entreprises.

Demandez le formulaire :

cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON : **Tél. 02 43 06 17 20**

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté :

**www.referentsurete.fr**

Facebook :

Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes!** **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

**Vous vous absentez ?**  
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

## Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations **urgences**, un seul réflexe, composer le **17**.
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte... contacter la **communauté de brigades de CRAON** : 02 43 06 17 20  
cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond **24h/24 et 7j/7** par messagerie instantanée.

Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

- **chat sur la page**  
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- **Facebook Messenger**  
www.facebook.com/gendarmerienationale
- **Messages privés Twitter**  
@gendarmerie



## Fibrez au rythme de la Mayenne

**Fibrez au rythme de la Mayenne**

Mayenne Fibre est un projet très ambitieux et impliquant de nombreux acteurs. Le SMO\* Mayenne très haut débit, notre délégant, Orange (notre actionnaire et partenaire technique, ainsi que les entreprises de travaux partenaires qui déploient la fibre optique sur le terrain : Citec, Eiffage, le groupement Saquet-Buge et Spie.

Et c'est avec une très grande fierté que nous réalisons ce projet lancé par le Conseil départemental. Apportez le très haut débit à 100% des Mayennais!

Jacky Blitzot  
Président du SMO  
MAYENNE très haut débit

100% des Mayennais rattachés	232 communes	110 000 abonnés	700 jobs créés (charge moyenne)	14 000 km de fibre (équivalent d'un tour du monde 3 fois)
------------------------------	--------------	-----------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------

**La Fibre des records**

D'ici à 2021, avec un an d'avance sur le plan national, 100% des territoires bénéficient de la fibre optique faisant de la Mayenne le premier département hors Paris à bénéficier du très haut débit.

Il s'agit du plus grand chantier d'investissement d'infrastructure numérique jamais porté dans le département (146 M€ dont 29 M€ de financements publics). L'installation de la fibre, c'est aussi 500 emplois créés, dont 44 000 heures d'insertion.

**Rien ne sera plus comme avant**

Avec un niveau de débit quasi-illimité, les zones urbaines et les territoires ruraux seront à égalité de chances et de moyens.

Demain, la fibre permettra d'échanger par des fils épais comme des cheveux des données ou des images près de 200 fois plus vite. La vitesse de téléchargement sera 30 fois plus rapide.

Demain, les utilisateurs ne connaîtront plus aucun frein, aussi bien dans l'accès à la culture, que dans leurs divertissements (TV - THD, jeux) ou dans leurs démarches administratives. Les relations avec les collectivités seront ainsi facilitées grâce à la dématérialisation.

Demain, la fibre déclinera son potentiel au quotidien, que ce soit dans la santé avec les téléconsultations ou l'éducation grâce à l'accès aux cours en ligne.

**Une attractivité renforcée**

Avec l'arrivée de la fibre, le territoire renforcera son attractivité. C'est un vrai plus pour les salariés du bassin parisien, à proximité de la capitale par la LGV, ou pouvant s'élever au télétravail. Les grandes entreprises pourront, quant à elles, s'implanter n'importe où sur le territoire.

**Un investissement sur l'avenir**

La fibre garantit un revenu stable et pérenne pour plusieurs dizaines d'années, et offre un gage d'excellence et de performance pour tous les Mayennais.

**Un gain de compétitivité**

Pour les entreprises présentes sur le territoire, les avantages seront multiples :

- gain de chiffre d'affaires grâce à une compétitivité à l'échelle mondiale numérique,
- gain de productivité grâce au confort des visioconférences, du télétravail ou du travail collaboratif,
- sécurisation des données via le cloud,
- révolution dans la tradition pour l'agriculture mayennaise et pour ses acteurs qui bénéficieront des progrès de la « smart-agri ».

**TESTEZ votre éligibilité**  
sur [mayenne-fibre.fr](http://mayenne-fibre.fr)

# Agenda 2020

- **Vœux de la municipalité**  
Vendredi 24 janvier - 20h - salle communale
- **Théâtre - Salle de l'Orion à la Selle Craonnaise**  
Vendredi 31 janvier - 20h30      Samedi 1<sup>er</sup> février - 20h30  
Dimanche 2 février - 14h30      Vendredi 7 février - 20h30  
Samedi 8 février - 20h30      Dimanche 9 février - 14h30
- **Chant choral avec les écoles du réseau de Craon**  
Samedi 7 mars - Salle du Mûrier à Craon
- **Élections municipales**  
Dimanche 15 et 22 mars
- **Réunion Premium en partenariat avec l'ILIADE, le CERGO et la mairie de Senonnes**  
Samedi 25 avril
- **Journée des enfants au paquodrome**  
Samedi 25 avril
- **Courses au trot attelé des Entraîneurs de Galop**  
Dimanche 3 mai
- **Portes Ouvertes de l'école**  
Vendredi 15 mai - de 16h30 à 19h
- **Fête du cheval organisée par l'association Culture et Loisirs**  
Vendredi 15 mai
- **Concours de palets et repas organisé par l'école**  
Samedi 16 mai
- **Concours Modèles et allures (MFR de Pouancé)**  
Jeudi 28 mai
- **Fête de fin d'année de l'école**  
Samedi 20 juin
- **Concours Complet d'Équitation**  
Dimanche 21 juin
- **Réunion PREMIUM**  
Mercredi 1<sup>er</sup> juillet - début 16h15
- **Soirée villageoise organisée par le comité des fêtes**  
Samedi 4 juillet
- **Réunion PREMIUM**  
Samedi 11 juillet - début 16h45
- **Réunion PMH**  
Dimanche 25 octobre - 13h30



*Matinée Citoyenne*



*Matinée Citoyenne*

## MATINÉE CITOYENNE

Plus d'un vingtaine de personnes ont participé à la matinée citoyenne du samedi 26 octobre dont l'objectif était l'entretien du cimetière.

Un grand merci à tous les participants.

Un pot de l'amitié a clôturé cette matinée très conviviale.

Des participants ont émis le souhait de renouveler cette opération en 2020 au printemps et à l'automne. Les dates vous seront communiquées.



*Classe de mer à Batz-sur-Mer*

# 2019 en photos



*Inauguration du parc éolien des caves*



*Visite de l'Assemblée Nationale*



*Repas du CCAS*



*Repas du CCAS*



Visite des éoliennes



Remise des dictionnaires



### Rénovation d'un puits

Après la rénovation du puits près de la stèle de M. Claude ROUGET, c'est celui à l'entrée du CERGO qui a été rénové par le Centre du Patrimoine de Pouancé.



Cérémonie du 11 novembre

# 2019 en photos



Le président félicitant Simon EVIN et Matéo Viel pour leurs victoires



Visite espace Mayenne  
13<sup>ème</sup> étage de la tour  
Montparnasse à Paris

### SCULPTURE DU CHÂTEAU DE SENONNES

Celle-ci a été réalisée par Mr Rabot qui est né le 1<sup>er</sup> août 1923 et qui habitait à la Malnoyère à Senonnes.

Il était brocanteur chiffonnier. Il a sculpté de nombreux tableaux pendant sa retraite et notamment le château de Senonnes en 2000. C'est sa fille Mme Diné qui a remis ce tableau à la mairie au mois de novembre.



Sculpture  
du château de Senonnes

# RENDEZ-VOUS



**ÉLECTIONS  
MUNICIPALES**  
15 ET 22 MARS 2020